AR Prefecture
046-214600017-20260709-2026_54-DE
Reçu le 23/07/2026

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers	
• en exercice	15
• présents	14
• votants	15
• absents	1
• exclus	

De la commune d'Albas — DELIBERATION N°2026-54

Séance du 09 juillet 2026 — à 20 heures 30

Date de convocation :
03 juillet 2026

Date d'affichage :
03 juillet 2026

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

M. ALAUX Jean-Pierre

Objet

Signature de la convention de partenariat entre le Département du Lot et la commune d'Albas pour le fonctionnement de la bibliothèque.

Étaient présents :

Mmes Mie BEAUVILLAIN, Noémie BOUYEUX, Marie-France QUEBRIAC, Melha MAMMERI, Catherine PREVOT, Pauline ROBEDAT, Jolanda VAN DE LAAR.

MM. Jean-Pierre ALAUX, Jérôme COUTURE, Lionel CURT, Marc DECOUDIN, Dominique FLERON, Didier GUYOT, Daniel ROUDIERE.

Représentés :

Laura HESLENFELD a donné pouvoir à Melha MAMMERI.

Secrétaire de séance :

Mme MAMMERI Melha

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal qu'il y a lieu de signer une convention de partenariat entre le Département du Lot et la commune d'Albas relative au fonctionnement de la bibliothèque municipale.

Monsieur le Maire donne lecture de cette convention au Conseil Municipal (voir annexe).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Approuve la convention de partenariat entre le Département du Lot et la commune d'Albas ;

- Autorise Monsieur le Maire à signer cette convention ainsi que tous les documents nécessaires à son exécution.

AR Prefecture

046-214600017-20260709-2026_54-DE
Reçu le 23/07/2026

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture De Cahors le .

Publié ou notifié le .

Fait à Albas, le 20 juillet 2026

Le Maire

MAIRIE D'ALBAS
46140 (LOT)